



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL
suite au GROUPE DE TRAVAIL INTERREGIONAL du 9 juillet 2010

NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE!

Le 9 juillet l'ensemble des organisations syndicales de l'interrégion, à l'exception du SNCD, a quitté la réunion d'information organisée par le DI.

Cette réunion avait été mise en place par l'administration afin de présenter les mesures de réorganisations devant accompagner la réduction du PAE 2011 (plafond autorisé d'emplois).

L'ampleur des réductions d'effectifs n'est pas encore connue avec précision pour ce qui concerne notre circonscription. Toutefois, notre administration perdant autour de 400 emplois par an, il faut s'attendre localement à la perte d'environ 45 ETPT l'an prochain.

Les projet de réorganisation présentés ces dernières semaines laissent paraître l'étendue du désastre pour de nombreuses unités surveillance dès 2010.

Les Directions de MARSEILLE, NICE et CORSE sont d'ores et déjà dans le viseur du DI.

concernant la DR de PROVENCE, peu d'informations, la hiérarchie se veut rassurante mais des réductions d'emplois sont très probables.

De même les arguments mis en avant pour justifier la réorganisation en gestation (efficience, points d'appuis, etc), ajoutés aux annonces gouvernementales visant à réduire le nombre de fonctionnaires, laissent facilement deviner que la machine à broyer du douanier est en marche.

Les organisations signataires du présent communiqué ne sont pas dupes:

- **A terme, soit dans les toutes prochaines années, et si nous n'y mettons pas un frein, ne resteront que 3 ou 4 unités intervenant à la circulation dans notre interrégion.**
- **A ces craintes relatives aux futures implantations s'ajoute le rejet, par les agents, des méthodes de travail que la Direction tente de mettre en place.**

Le projet MORET c'est:

- le risque de mise hors jeu et donc de disparition programmée de la plupart des unités hormis les 3 "points d'appuis".
- la mise au rencart de l'initiative dans les services survivants.

Dès aujourd'hui l'intersyndicale va se donner les moyens de fédérer les mécontentements et d'organiser, avec les personnels, la riposte qui s'impose.

Une pétition va circuler dans les services. Signez la en nombre.

Dès septembre vous serez conviés à participer aux formes d'action décidées en commun.